

Intitulé de l'AA:	Travail de fin d'études
Référence de l'UE :	Démarche scientifique (Partie II)
Section :	Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 3

Titulaire(s)	Langue d'enseignement	Période de l'enseignement
MAIRIAUX Tristan	Français	Année

théorie	Exercices / Laboratoires	Travaux	Séminaires	AIP	Remédiation	Total
0h	0h	0h	0h	0h	0h	0h

Acquis d'apprentissage de l'AA:

* Mener une étude personnelle, à caractère scientifique, sur une question précise en rapport avec la profession en établissant des liens entre la pratique de terrain, les connaissances acquises et des lectures d'ouvrages;

* Structurer un ensemble d'informations et mettre en pratique les spécificités discursives de production longue (40 pages maximum);

* Utiliser une démarche expérimentale dans le cadre de la pratique professionnelle en alliant sens de l'observation et sens critique (outils d'analyse);

* Défendre oralement leur travail devant un jury.

Contenu de l'AA:

Rédaction par chaque étudiant d'un document à valeur scientifique et réflexive sur un sujet en rapport avec la formation suivie. Ce document sera le reflet d'une réflexion personnelle sur sa pratique professionnelle, réflexion fondée sur des interventions éducatives, des expériences menées sur le terrain et étayée par des lectures diversifiées, des conférences, des entretiens...

Règlement des études (pp 53-54):

Le mémoire ou le TFE doit traiter d'un thème en relation avec la formation reçue et doit être à la fois personnel, original, théorique et pratique. Lorsqu'un thème est traité conjointement par plusieurs étudiants, la contribution de chacun doit être clairement définie.

Il se rapporte aux matières théoriques ou pratiques et à la finalité de la Section. Ce travail ainsi que son évaluation peuvent porter sur toute activité d'apprentissage, y compris les stages et autres activités d'intégration professionnelle permettant de mettre en évidence notamment l'autonomie, le sens critique, les qualités personnelles et les compétences professionnelles de l'étudiant (cf. référentiel de compétences).

L'orthographe et la mise en forme sont des critères essentiels d'appréciation.

La présentation et la défense d'un mémoire, d'un travail, dossier ou projet personnel de fin d'études est une activité d'enseignement obligatoire en dernière année d'études. L'étudiant choisit de le présenter en première session ou en deuxième session.

Circulaire concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents. 7 juin 2001. (p.13):

« Dans un contexte de formation professionnelle, le TFE offre l'occasion d'exploiter et de mettre en œuvre les acquis de sa formation tant théoriques que pratiques. Le TFE s'apparentera (...) à la structure d'un article scientifique (...). Il ne dépassera pas quarante pages. L'évaluation du travail reposera sur le rapport écrit et sur sa présentation orale. »

Méthode(s) d'enseignement

- Autres : entretien individuel

Supports principaux

Types de supports

- Syllabus
- Note de cours
- Autres : recherche personnelle et recommandation

Références

VANCOMELBEKE Ph. Ecrire un TFE dans une section pédagogique (HEH, Tournai, 2011-2012).
Règlement général des études et Règlement général des examens de la HEH.

Autres références conseillée(s)

BOCHON A. & DE WIN Th.(2010) Le TFE en 101 points Bruxelles, De Boeck

SCHEEPERS C. (2002) Le travail de fin d'études. Quelles compétences, pour quelle formation? Bruxelles, Editions Labor

Évaluations et pondérations

Type	Évaluation	Pondération	
AA	Présentation et défense interne	30 %	
AA	Comité de lecture	70 %	

Année académique : **2017 - 2018**
Auteur : **Tristan MAIRIAUX**